

RECY
20 VOIE CHANTERAIN 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001128341	1ere Gachée: 10:04 (1) Quantité: 0.75 m3						Date: 01/07/2026 référence commande(2): 03 26 67 52 82	HIOL2607012519		
client: 410270 chantier: DEPART	BOITUZAT BP 07 51470 Moncetz-Longevas DEPART						Zone: Sous Centrale			
							Véhicule:			
						LM		LM		
						LM		LUI MEME		
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle 10:04						DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		
						RETOUR centrale		ATTENTE 00:00		
						température:		XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures		
						vitesse du vent:				
						validité:				
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe	consistance(7)	Dmax
PJNCNXA250		BORDURE						Chlorure		20
ciment(type et classe)				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)		
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R						0				
appellation commerciale BETON NCN Dm20 CEM2 250										
Propriétés particulières spécifiées										
SERVICES					ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE ECO-PARTICIPATION									NOM:	
									signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:										
signature:										

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1